



4 territoires :

pour un accompagnement individualisé, inscrit dans le réseau local

La SPReNe s'inscrit dans une logique de territoire, pour que chaque enfant trouve sa place dans le quartier et renoue avec son environnement de proximité. Le maintien du lien avec la famille, avec l'école, et avec les acteurs du réseau local nous invite à mettre en oeuvre des actions de proximité adaptées, avec les partenaires inscrits dans les territoires : services sociaux, écoles, associations, quartiers, services municipaux, départementaux. Cette logique partenariale est un gage d'efficacité et de cohérence dans l'accompagnement des enfants et de leurs familles. C'est aussi l'occasion d'ouvrir les établissements de protection de l'enfance sur la vie de la cité, dans une démarche citoyenne.

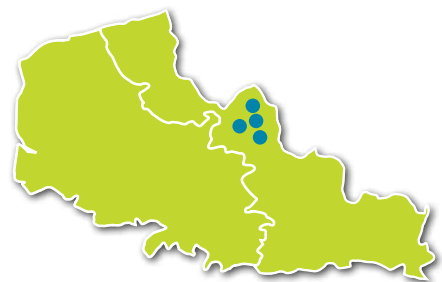
La SPReNe organise ses activités à partir de 4 établissements, installés sur 4 territoires : Côte d'Opale, Flandre, Lille Métropole et Métropole Roubaix Tourcoing.



Côte d'Opale



Flandre



Lille Métropole



Métropole Roubaix-Tourcoing



La SPReNe, c'est :

- **4 territoires** : Côte d'Opale, Flandre, Lille Métropole et Métropole Roubaix Tourcoing.
- **Des réponses diversifiées aux besoins de l'enfant et de l'adolescent** : hébergement collectif, en famille et en appartement, accueil de jour, investigation et soutien à domicile.
- **Un accompagnement** des familles dans l'expérience de la parentalité.
- **Une cellule formation recherche** au service de l'innovation.
- **Des valeurs fortes au service des enfants et des familles** : humanité, solidarité, respect, protection, coopérations.



SIEGE SOCIAL

169 rue de l'Abbé Bonpain BP 56008
59706 MARCQ EN BAROEUL CEDEX
Tél : 03 20 55 48 80 / Fax : 03 20 55 44 21
Mail : siege.social@sprene.fr

www.sprene.fr



enfance
respect
accueil
équipe
humanité
solidarité
famille
protection

SPReNe

Nos valeurs : humanité & partage

Depuis sa création en 1895, la SPReNe assure toute forme d'aide et d'accompagnement aux enfants et jeunes adultes qu'ils se trouvent ou non en situation de handicap, ainsi qu'à leurs familles. Cet engagement se traduit aujourd'hui par l'exercice de décisions de protection de l'enfance, administratives ou judiciaires, civiles ou pénales. A ce titre, l'association participe activement à l'exercice d'une mission de service public, la mission de protection de l'enfance.

Forte de son histoire et de son expérience, la SPReNe croit dans la jeunesse, dans sa force et sa vitalité. Les enfants confiés, le plus souvent malmenés, fragilisés forcent l'admiration par le courage et l'énergie dont ils sont capables. **Ils sont une ressource** pour la société quand nos interventions leur permettent de retrouver un lien sûr à l'adulte et une espérance dans l'avenir. C'est cet enjeu qui justifie la **professionnalisation de nos interventions, la mobilisation de connaissances nouvelles et l'adaptation de nos services aux besoins de ces enfants**, le plus souvent inscrits dans des problématiques familiales et sociales très complexes.



Nos missions : accompagner & protéger

Développer une vision globale de l'accompagnement :

- Les équipes de la SPReNe appréhendent les besoins de l'enfant dans le cadre d'une démarche pragmatique et clinique.
- L'enfant est inscrit dans une « histoire familiale » et un environnement qu'il faut prendre en compte
- L'accompagnement mobilise l'ensemble des partenaires impliqués auprès de la famille
- L'enfant et ses parents sont parties prenantes du projet éducatif et de soin

Accompagner et protéger un enfant, c'est **garantir les conditions de son développement tant sur le plan physique, qu'affectif, intellectuel et social**. L'exercice de cette mission justifie la mobilisation de réponses multiples et diversifiées dans le cadre des décisions individuelles de protection administrative et judiciaire de l'enfance. **L'accompagnement éducatif** procède d'actions visant d'abord la restauration physique et psychique des enfants pour ensuite favoriser une dynamique de socialisation ou de re-socialisation, permettant l'accès à l'autonomie, en tout cas, la construction d'un parcours de vie, d'un projet de vie estimé plus satisfaisant.

Dans certains cas de danger pour l'enfant, son accueil en dehors de la cellule familiale s'impose, en journée, sous des formes modulées ou dans le cadre de placements « temps plein ». Dans tous les cas, **la mise en place d'un travail avec la famille est nécessaire** pour permettre à l'enfant d'évoluer positivement dans le contexte de séparation. L'attention portée à l'enfant est indissociable de la prise en compte des attentes des parents, de leurs droits (quand ils sont titulaires de l'autorité parentale) et du projet familial.

Nos modes d'intervention

Entre accompagnement individuel et force du collectif, la SPReNe mobilise un ensemble de réponses diversifiées dans l'accompagnement des enfants en situation de danger ou de risque de danger : accueil en établissements, en familles d'accueil, en urgence, sur des temps modulés ou à la journée, accompagnements à domicile ... Cette offre de service diversifiée répond aux besoins de prise en charge des enfants et de leurs familles.

L'ACCUEIL COLLECTIF

L'accueil en collectif permet, à partir de l'expérience partagée de la vie quotidienne et grâce à la présence sécurisante des adultes référents, aux enfants de se restaurer, de retrouver les repères nécessaires pour préparer et construire leur avenir.

L'ACCUEIL EN SEMI AUTONOMIE

Adossé au collectif, l'accueil en semi autonomie permet à des adolescents avant la majorité de faire l'expérience de l'autonomie tout en bénéficiant de la présence en proximité et du soutien de l'équipe éducative.

LE SUIVI EN APPARTEMENT

L'accueil en autonomie de grands adolescents et jeunes adultes de moins de 21 ans favorise l'accompagnement individuel et le soutien à l'insertion tout en maintenant des temps collectifs forts (partage de moments de convivialité, accompagnements collectifs, groupes de parole).

L'ACCUEIL DE JOUR

L'accueil à la journée permet un accompagnement contenant à partir de la mise en place d'activités valorisantes et socialisantes (le plus souvent professionnalisantes), tout en mobilisant et soutenant la famille dans l'exercice de la fonction parentale.

L'ACCUEIL EN FAMILLE

L'accueil dans un espace familial est une réponse adaptée pour certains enfants et adolescents qui manquent d'un lien affectif suffisamment structurant et dont le développement nécessite une attention soutenue, dans un contexte protecteur.

L'ACCUEIL EN CER (Centre Éducatif Renforcé)

La prise en charge en CER est conçue comme un temps de rupture au cours duquel l'équipe éducative, grâce à une présence soutenue et permanente, vise la remobilisation d'un groupe d'adolescents placés dans un cadre pénal, cumulant des difficultés familiales et sociales importantes.



LES INTERVENTIONS À DOMICILE

L'AEMO (action éducative en milieu ouvert) vise à rétablir la place éducative des parents et à permettre à l'enfant de renouer les liens dans la famille et avec l'environnement de proximité.

L'accompagnement à domicile dans le cadre du placement (SAAMAD, DMD...) permet, malgré la décision de placement, le maintien de l'enfant dans sa famille grâce à la mise en place d'un accompagnement soutenu et pluridisciplinaire au domicile, y compris hors jours ouvrés.

La MJIE (mesure judiciaire d'investigation éducative) est une mesure d'investigation pluridisciplinaire décidée par un magistrat permettant l'analyse de la situation familiale pour éclairer le juge des enfants dans sa décision.

La réparation pénale permet à un jeune ayant reconnu une infraction un travail de prise de conscience et de réparation des conséquences du passage à l'acte, pour la victime, comme pour lui.

L'ACCUEIL EN URGENCE

L'accueil est organisé sans délai lorsque l'enfant ou l'adolescent ne peut être maintenu dans son milieu familial, ou dans son lieu d'accueil du fait d'une situation de danger, pour lui-même, ou pour son entourage. Il vise la protection immédiate de l'enfant mais aussi une évaluation de sa situation.

La SPReNe, formation & recherche

Des formations à la carte

Elaboration de corpus de formation, à la demande, adaptés aux réalités institutionnelles des établissements et services intervenant dans le champ de la protection de l'enfance. Ces formations s'appuient sur un réseau de vacataires ou de prestataires : professionnels des champs socio-éducatifs, judiciaires, administratifs, comptables, etc. Les domaines sont variés : management, initiation à l'analyse systémique et à la thérapie familiale, sexologie, violence en institution...

Des accompagnements méthodologiques

- Accompagnement méthodologique à l'évaluation interne
- Aide à la construction de plans d'amélioration de la qualité
- Accompagnement au développement de projets
- Accompagnement à la méthodologie pour constituer le Document Unique d'évaluation des risques professionnels

De la recherche

Notre démarche en matière de recherche repose sur le partage des modes de construction de l'action et leur déconstruction. Elle permet d'analyser, de modéliser, d'interpréter les pratiques afin de les transformer. Par ailleurs, nous proposons une aide à l'élaboration de projets de recherche, au suivi de recherche, au développement d'outils de recueil de données scientifiques. L'objectif est de modéliser des phénomènes perçus de manière inductive sur les terrains professionnels, afin de les rendre lisibles.

Un réseau d'échange de savoirs et de pratiques

En tant que professionnels de la protection de l'enfance, vous avez la possibilité d'adhérer à un réseau d'échange de savoirs et de pratiques. Ce réseau permet la mise en place d'un socle commun de valeurs, visant à l'amélioration et la reconnaissance de nos métiers.

Contact

68 rue Louise Michel
59290 Wasquehal
Tél : 03 20 01 07 07

